

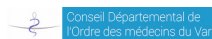

**PLATEFORME
 TÉLÉPHONIQUE**
04 94 47 02 02
 contact@ctavarest.fr
 du lundi au vendredi : 9h/18h
 à partir de 2018
 le samedi : 9h/12h


**PLATEFORME
 TÉLÉPHONIQUE**
04 94 47 02 02
 contact@ctavarest.fr
 du lundi au vendredi : 9h/18h
 à partir de 2018
 le samedi : 9h/12h

**PROFESSIONNELS DE SANTÉ
 DU MÉDICO-SOCIAL ET DU SOCIAL**

A la recherche de solutions
 concrètes et efficaces
 pour améliorer la prise en
 charge des personnes âgées.

Contactez la CTA Var-Est !



CTA Var Est
 97, boulevard de la commanderie
 83300 Draguignan



A vos côtés

Au cabinet, à l'officine, à domicile, en sortie d'hospitalisation, l'équipe de la CTA Var-Est vous soutient pour simplifier la prise en charge et l'accompagnement des personnes âgées en risque de perte d'autonomie.

Médecin, travailleur social, infirmier et secrétaire médicale composent l'équipe de ce service.

En les contactant vous trouverez un soutien et une réponse face aux difficultés que vous rencontrez.

Une équipe CTA pluridisciplinaire

Infirmier



Travailleur social



Médecin



Secrétaire médicale



La CTA Var-Est en pratique

La CTA Var-Est exploite les ressources du territoire : elle informe, oriente et coordonne.



INFORMER

La CTA vous informe sur les aides et les dispositifs présents sur le territoire qui correspondent à vos besoins. Elle **trouve pour vous le professionnel** adapté à la situation.



ORIENTER

La CTA vous oriente vers le professionnel adapté pour maintenir à domicile les personnes âgées (consultation gériatrique, évaluation gériatrique ou psycho-gériatrique à domicile, activation rapide d'une aide à domicile, en cas de défaillance soudaine de l'aidant, etc.)



COORDONNER

Pour le médecin traitant et ses partenaires, **la CTA est un facilitateur** :

- A leur demande, **la CTA coordonne les interventions** des différents professionnels auprès de ses patients et en **assure le suivi**
- Elle favorise la bonne communication entre les différents secteurs concernés (hospitalier, ambulatoire, médico-social et social) afin de limiter les ruptures de parcours
- La CTA **appuie le médecin traitant** et ses partenaires libéraux à **l'élaboration du PPS** (Plan Personnalisé de Santé) et à **son suivi**.